



549, rue Labelle  
Saint-Jérôme (Québec)  
J7Z 5L2

Région des Laurentides

---

## AVIS PUBLIC

---

### RÈGLEMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX

**AVIS PUBLIC** vous est par la présente donné par la soussignée, qu'à sa session ordinaire du 19 juin 2019, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a approuvé des résolutions et règlements concernant des modifications à la réglementation d'urbanisme des municipalités de Saint-Jérôme et Sainte-Sophie.

Les certificats de conformité par rapport au schéma d'aménagement ont été émis. En conséquence, les résolutions et règlements suivants sont donc entrés en vigueur conditionnellement aux procédures prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

- Saint-Jérôme – résolutions : PPCMOI-2018-00224, PPCMOI-2018-00228, règlements : 0309-425, 0321-001 ;
- Sainte-Sophie – règlement : 1262-2019.

Toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet au bureau de l'hôtel de ville de Saint-Jérôme et Sainte-Sophie ou à celui de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 27<sup>e</sup> jour de juin 2019.

Josée Yelle, directrice générale adjointe  
et secrétaire-trésorière adjointe